

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**  
**SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**  
**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -**  
**Semaine du 2 au 6 mars 2020**

Tunisie :

- La production industrielle a reculé de -3,1% au cours de l'année 2019, et de -1,6% au T4 2019 en g.a. ; elle a cependant augmenté de +1,2% en g.a. en décembre 2019).
- L'indice des prix de l'immobilier a fortement progressé en 2019, à +8,1% sur l'année en glissement annuel, en lien avec la flambée des prix des appartements.
- La première édition du salon international de l'aéronautique et de la défense (IADE) se tient du 4 au 8 mars 2020 à l'Aéroport International de Djerba-Zarzis en Tunisie.

Libye :

- Le Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé , a annoncé sa démission le 2 mars 2020.
- Un budget officieux a été adopté le 3 mars 2020 ; le ministère des finances a annoncé un plan pour réduire les dépenses salariales.
- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 2,7 Mds USD le 5 mars 2020.

**TUNISIE**

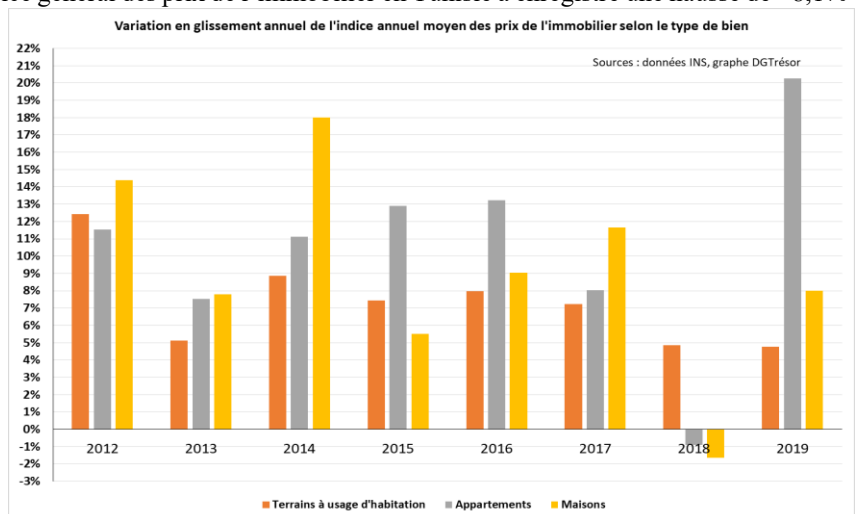
- La production industrielle tunisienne en 2019 a reculé de -3,1% par rapport à l'année précédente.

Selon les derniers chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique (INS), la production industrielle a reculé de -3,1% en 2019, résultant en particulier de la baisse de la production dans les secteurs de l'énergie (-7,8%), des industries mécaniques et électriques (-2,0%), des industries du textile de l'habillement et du cuir (-3,5%) et du raffinage du pétrole (-62,8%, lié notamment à la suspension de la production de la Société tunisienne des industries de raffinage de pétrole depuis février 2019). Les perspectives sur le marché pétrolier ne devraient pas s'améliorer. Dans un rapport de février 2020, la banque d'affaires sud-africaine Rand Merchant Bank (RMB) prévoit une baisse de la production de pétrole de la Tunisie (actuellement 15ème producteur sur 19 pays africains recensés) de -4,5% entre 2020 et 2023, à 42 000 barils par jour (b/j) environ en 2023 (contre 44 000 b/j prévus en 2020). Par ailleurs, les cours de pétrole affichent un net recul (à 46 USD le 6 mars 2020 pour le baril de Brent) suite à la propagation du coronavirus, qui fait peser des craintes sur la demande d'hydrocarbures. *A contrario*, la production industrielle tunisienne s'est accrue en 2019 dans les secteurs de l'industrie chimique (+62,8% en g.a.) et des mines (+18,8% en g.a.).

Il convient cependant de noter que la baisse de la production industrielle a été moins forte au 4ème trimestre (T4) 2019 (-1,6% en g.a.), grâce notamment à la forte augmentation de la production dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire (+11,6% au T4 2019 en g.a.) et des mines (+44,0% au T4 2019 en g.a.). La production industrielle a même augmenté au cours du dernier mois de l'année 2019 (+1,2% en décembre 2019 en g.a.), portée notamment par la hausse de la production de l'industrie agroalimentaire (+20,9% en g.a.), et en particulier de la production d'huile d'olive.

- L'indice des prix de l'immobilier a fortement progressé en 2019, à +8,1% sur l'année en glissement annuel, en lien avec la flambée des prix des appartements.

Selon l'Institut National de la Statistique, l'indice général des prix de l'immobilier en Tunisie a enregistré une hausse de +8,1% en 2019 en g.a.. Le rythme de croissance des prix de l'immobilier en 2019 est similaire à celui observé lors des années postérieures à la Révolution de 2011, sauf en 2018 (année durant laquelle la hausse fut limitée à +2,2% en g.a.). L'augmentation des prix de l'immobilier en 2019 s'explique principalement par la flambée des prix des appartements (+16,5% par rapport à 2018 – soit la hausse la plus élevée depuis 2008 –, alors que les prix des appartements avaient légèrement baissé en 2018 à -0,9% en g.a.). En outre, les prix des maisons sont repartis à la hausse (+6,1% en 2019 en g.a., après -1,7% en 2018 en g.a.), tandis que la hausse des prix des terrains à usage d'habitation (+4,3% en 2019 en g.a.) est semblable à celle observée en 2018 (+4,8% en g.a.).



- La première édition du salon international de l'aéronautique et de la défense (IADE) se tient du 4 au 8 mars 2020 à l'Aéroport International de Djerba-Zarzis en Tunisie.

La première édition du salon couvre un large éventail d'activités aéronautiques et de défense, et regroupe les principaux acteurs internationaux de l'industrie aéronautique et de défense de la Tunisie, mais aussi d'Afrique et du Moyen-Orient (en particulier Turquie, Pakistan, Arabie Saoudite). Elle devrait réunir plus de 250 entreprises du monde entier (dont les Français Thales group,

ESI group et Moteur Aero distribution) et accueillir 100 délégations officielles internationales, ainsi que 40 000 visiteurs. L'objectif de cet événement est de promouvoir le potentiel de l'industrie et de la défense en Tunisie. Les crédits d'engagement affectés à la mission de la Défense Nationale s'élèvent à 4,23 M TND en 2020 selon la Loi de Finances 2020, tandis que selon L'Economiste maghrébin, l'armée est composée de 36 000 militaires de métier. En outre, la Tunisie est l'un des pays du continent africain les plus intégrés dans la chaîne de valeur aéronautique mondiale, puisqu'elle dispose du premier centre africain de maintenance aéronautique ainsi que d'un tissu industriel aéronautique riche, qui inclut de nombreux métiers techniques et d'ingénierie (de la production à l'assemblage mécanique, le câblage, la chaudière, le composite et le traitement de surface, les services d'ingénierie et de maintenance aéronautique). L'organisation de ce salon a été coordonnée entre les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, de l'Industrie et des PME, du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, du Transport, du Tourisme, du Tourisme et de l'Artisanat, l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OCA) et la direction générale de l'aviation civile (DGAC).

## LIBYE

- *Le Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Ghassan Salamé, a annoncé sa démission le 2 mars 2020.*

M. Ghassan Salamé, 6ème envoyé spécial des Nations unies en Libye depuis 2011 et Chef de la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), a annoncé sa démission le 2 mars 2020 sur son compte Twitter, indiquant que sa « *santé ne [lui] permettait plus ce niveau de stress* ». M. Salamé avait oeuvré pour une résolution politique de la crise libyenne, soutenant que la solution en Libye ne pouvait pas être militaire. Il avait notamment proposé en juin 2019 un plan de paix en trois étapes, fondé sur i/ un cessez-le-feu lors de l'Aïd ; ii/ une réunion internationale des pays impliqués dans le conflit, afin notamment de faire pression pour qu'ils respectent l'embargo sur les armes ; iii/ une réunion des acteurs influents libyens, sans ingérence extérieure, dans le but de parvenir à un consensus national sur la voie à suivre, qui se décline en trois axes : militaire et sécuritaire ; économique et financier ; et politique. L'axe militaire et sécuritaire concerne notamment l'établissement d'un cessez-le-feu durable, l'embargo sur les armes, le processus DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration), et le terrorisme. Dans ce cadre, un comité militaire 5+5 partagé à parts égales entre le gouvernement internationalement reconnu de Tripoli et l'Armée Nationale Libyenne (5 membres chacun), a été mis en place (réunion à Genève le 3 février 2020). L'axe économique et financier vise à identifier les défis économiques de la Libye comme la crise bancaire et le blocus pétrolier, et à préparer la reconstruction et le développement du pays. Il a mené à la création d'une Commission économique d'experts libyens (réunion à Tunis le 6 janvier 2020). Enfin, l'axe politique concerne diverses négociations, dont le projet de constitution libyenne de 2017, les lois et dates électorales, voire la tenue d'élections unifiées au niveau national (réunion le 26 février 2020 à Genève). La démission de M. Salamé intervient dans un contexte compliqué, où la MANUL rencontrait de grandes difficultés à faire avancer le plan d'action. Sur le volet militaire, le conflit perdure *de facto* et des pays étrangers semblent continuer d'entretenir le conflit libyen. Sur le volet économique, si les discussions avanceraient positivement selon la MANUL, le blocus pétrolier continue d'handicaper l'économie libyenne. Enfin sur le volet politique, les discussions ont été entravées par le refus de participation des deux Chambres libyennes au dialogue politique de Genève du 26 février 2020. *In fine*, les pourparlers ont tout de même eu lieu, mais en l'absence de près de la moitié des invités initialement prévus.

- *Un budget officieux a été adopté le 3 mars 2020 ; le ministère des finances a annoncé un plan pour réduire les dépenses salariales.*

Le 3 mars 2020, le gouvernement d'union nationale (GUN) a approuvé les arrangements financiers pour 2020, qui servent de budget en l'absence d'un budget officiel, en tenant compte du blocus pétrolier actuel. Le montant du budget officieux s'élèverait à 38,5 Mds LYD (contre 46,8 Mds LYD en 2019 et 42 Mds LYD en 2018). La réunion a rassemblé le chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj, le chef du Libyan Audit Bureau M. Shakshak, le président de la Chambre des représentants à Tripoli M. Sayala, le chef du Haut Conseil d'État M. Al-Mishri, le gouverneur de la Banque centrale libyenne (BCL) M. Al-Kabir, et le commandant de la salle d'opérations jointe M. Juwaili. Par ailleurs, le ministère des Finances de Tripoli a déclaré le 2 mars 2020 souhaiter réduire les dépenses publiques, et particulièrement les dépenses du chapitre 1 du budget de l'État (salaires du secteur public), qui représenteraient environ 56% des dépenses publiques annuelles totales. Le ministère aurait pris les mesures suivantes pour y remédier : i/ Former un comité de spécialistes et d'experts pour établir des normes juridiques et techniques afin de préparer une échelle salariale unifiée, qui serait fondée sur la qualité des performances et le degré de responsabilité du poste ; ii/ Obtenir une décision du gouvernement de réduire de 40% les salaires des membres et ministres du Conseil présidentiel, et de 30% les salaires des conseillers ; iii/ Réduire de 20% les salaires des employés de l'exécutif et du législatif. Cela intervient dans un contexte de litiges entre le ministère des Finances et la BCL au cours des dernières semaines, concernant le retard dans le paiement des salaires des employés de l'État depuis le début de 2020. La BCL a déclaré la semaine dernière qu'elle commencerait à payer exceptionnellement les salaires de base des employés de l'État pour janvier et février 2020, excluant les incitations et promotions ainsi que tout autre paiement supplémentaire.

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 2,7 Mds USD le 5 mars 2020.*

Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières [ont dépassé 2,7 Mds USD le 5 mars 2020](#), soit 69,4 M USD par jour en moyenne depuis le 17 janvier 2020. La National Oil Corporation (NOC) a indiqué être préoccupée par une éventuelle pénurie de carburant dans les prochains jours, suite à la baisse forcée de la production locale, la fermeture de la raffinerie de Zawiya et le manque de moyens financiers pour importer suffisamment de carburant afin de répondre aux besoins des Libyens.